



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

VOUS
AVANT
TOUT!

le **mag**

DU DÉPARTEMENT 06 | ÉTÉ 2020 | N°10

**cet été,
évadez-
VOUS**
AVANT
TOUT!
**dans votre
département**

DOSSIER SPÉCIAL

Le Département mobilisé
et solidaire face à la crise

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

Retrouvez vos spectacles
préférés

en partenariat avec
nice-matin

DE MENTON À
THÉOULE-SUR-MER

Nous construisons
“La Littorale”
98 km de pistes
cyclables pour

AVANT
TOUT!
VOUS

#LoveVelo06
#GREENDeal

INSTITUTIONS & PROJETS

SOMMAIRE

DÉPARTEMENT 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4
Édito du Président p. 5

ÇA S'EST PASSÉ

Merci p. 6-7

DOSSIER SPÉCIAL

LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ ET SOLIDAIRE FACE À LA CRISE

Rencontre avec Charles Ange Ginésy p. 8-9
Pour la santé de tous p. 10-11
Des mesures concrètes pour aider les professionnels p. 12-13
Aux côtés des plus fragiles p. 14-15
Comment vivre après le confinement ? p. 16-17

PLEIN CADRE

PARC NATUREL DES ALPES-MARITIMES

Cros de Casté, Roquebrune-Cap-Martin p. 18-19

RESPIREZ !

dans les Parcs naturels départementaux p. 20-21

REDECouvrez

les splendeurs des Alpes Maritimes p. 22-23

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

CET ÉTÉ, RETROUVEZ VOS SPECTACLES PRÉFÉRÉS p. 24-25

GREEN DEAL

Les bons éco-gestes de l'été p. 26

SMART DEAL

Au cœur de la Maison de l'Intelligence Artificielle p. 27

INSTANT AVEC

ALICE MODOLO

Dans les profondeurs du bien-être p. 29

IDÉES SORTIES p. 30-31

TRIBUNES

La parole est à... p. 33

SAVEURS LOCALES

Yoric Tièche et son anchoïade à l'antiboise p. 34



© A. Vasseur



© G. Veran



Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Juin 2020
Directeur de la publication : Elodie Lacroix
Contact : lemag@departement06.fr
Photo couverture : Département
Impression : Riccobono
115 chemin des Valettes - 83490 Le Muy
ISSN : 2608-1741
Dépôt légal : mars 2018
Informations papier : 0% de fibres recyclées

Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info 06 qui est désormais remplacé par la présente publication.

Pour vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à : lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

▶ VU SUR LES RÉSEAUX...

#JACHÈTE06ETVOUS ?

La CCI Nice Côte d'Azur en partenariat avec le #Département06 lance une campagne pour inciter consommateurs et entreprises à acheter local, des bons réflexes utiles au redémarrage économique.

Plus d'infos ici : <https://www.cote-azur.cci.fr/la-cci-lance-une-campagne-pour-favoriser-la-relance/>

#Jeconsomme06 #FilièreCommerce06 #FilièreTourisme06
#SoutenonsNosEntreprises #RéflexeCCI06



#DECONFINEMENTCHALLENGE



Avec ce long week-end, beaucoup d'entre vous vont en profiter pour retrouver leur famille !

Pour que ces retrouvailles se déroulent dans les meilleures conditions, c'est à vous de jouer... en protégeant vos grands-parents, parents, oncles, tantes et l'ensemble de vos aînés ! 3 mots d'ordre pour cela : gestes barrières, distanciation sociale et port du masque ! Déconfinés mais responsables ! Protégez-vous et protégez les autres !

Plus d'infos sur le guide du déconfiné ici : <https://www.departement06.fr/covid19-mesures-du-departement/informations-deconfinement-35770.html>

#GestesBarrières #COVID19 #RestezVigilants

REPOST



Le #Département06 vous souhaite une bonne journée ! Restons prudents et respectons les consignes et gestes barrières. Déconfinés mais responsables ! Protégez-vous et protégez les autres ! @diddphoto / Villefranche-sur-Mer

#AGRIGODIRECT

Vous êtes agriculteur dans les Alpes-Maritimes ? Rejoignez la communauté des agriculteurs connectés sur #Agrigodirect, la première application mobile qui proposera tous vos produits fermiers en vente directe !

Grâce à Agrigodirect, les agriculteurs des Alpes-Maritimes pourront se référencer et proposer ainsi au grand public et professionnels de l'alimentaire leurs produits agricoles. Cette application est en parfaite adéquation avec le #SMARTDeal pour le développement des usages du numérique et le #GREENDeal.

Le Département offre l'abonnement à la plateforme pendant 1 an à vous, agriculteurs des Alpes-Maritimes !

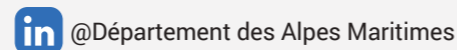
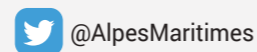
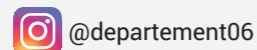
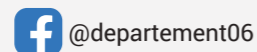
Plus d'infos ici : <https://lnkd.in/d/Kzefwh>

#Deconfinement #Solidarités06 #GREENDeal #SMARTDeal



A TRÈS VITE !

Sur notre site internet
www.departement06.fr
ou sur nos réseaux sociaux



@ Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur www.departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos, sur www.departement06.fr dans la rubrique "Votre Département".

Un été made in Alpes-Maritimes

Quel bonheur de voir les Maralpins réinvestir les rues, les marchés et les terrasses de café qui font notre art de vivre ! Quel plaisir de se retrouver en famille ou entre amis à la plage et sentir ce vent de légèreté souffler à nouveau !

Après près de deux mois de confinement, la vie reprend son cours dans les Alpes-Maritimes.

Alors certes, rien ne sera jamais plus pareil tant la crise du coronavirus Covid-19 a bouleversé nos vies. Je tiens d'ailleurs à exprimer à nouveau ma profonde reconnaissance envers l'ensemble des personnels de santé en première ligne dans la lutte contre le virus pour sauver des vies ainsi qu'à tous ceux qui les ont accompagnés dans cette mission. Mais aujourd'hui, je veux être optimiste pour l'avenir.

Si ce numéro du Mag' reviendra naturellement sur la mobilisation et la solidarité de la collectivité face à la crise, il fera la part belle à notre territoire. Ainsi vous serez invités à respirer dans les parcs naturels départementaux, véritables poumons verts des Alpes-Maritimes. Vous pourrez (re)découvrir les joyaux de notre département entre mer et montagne, vous évader avec les événements culturels de l'été 2020, vous laisser aller au bien-être avec Alice Modolo et goûter aux saveurs locales avec le chef Yoric Tièche.

Je vous souhaite de passer un très bel été "made in Alpes-Maritimes".

Prenez soin de vous.



Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes

ÇA S'EST PASSÉ



MERCI!

ALEXANDRE, MÉTALLIER | AMAURY, CONSEILLER EN PRÉVENTION | ANITA, FORMATRICE AU SERVICE ÉDUCATION | ANTHONY, JARDINIER
CHRISTELLE, CHEF DU SERVICE ETUDES ET TRAVAUX NEUFS | CHRISTOPHE-GILLES, PEINTRE | ELISABETH, MÉDECIN DE PMI
HENRI, FORCE 06 | JEAN-CLAUDE, ELECTRICIEN | JEAN-YVES, TECHNICIEN EN RESTAURATION | NADÈGE, CHARGÉE D'ACCUEIL DES COLLÈGES
ROMAIN, JARDINIER | ROMUALD, AGENT D'EXPLOITATION DRIT | SEBASTIEN, AGENT DES PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX
STÉPHANE, RESPONSABLE DE LA GARDERIE NATURE PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX
THOMAS, AGENT D'EXPLOITATION DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
THOMAS, MAÏEUTICIEN EN CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
VANESSA, PSYCHOLOGUE EN CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
VIRGINIE, CHARGÉE DE LA LOGISTIQUE DES MASQUES

#SOIGNANTS | #AGENTS DU DÉPARTEMENT | #ATOUS



Le Département mobilisé et solidaire face à la crise Rencontre avec Charles Ange Ginésy

Quelles ont été vos priorités d'action durant le confinement ?

C-A.G. Il ne pouvait y avoir qu'une seule priorité ! Protéger au mieux les Maralpins.

Pour répondre aux enjeux de cette période exceptionnelle de crise sanitaire, le Département a mis en œuvre des mesures de protection de la population. Il s'est engagé sur la distribution massive de masques aux personnes mobilisées sur le terrain. 2,3 millions de masques ont été distribués notamment aux EHPAD, aux services d'aide à domicile, au CHU de Nice, aux personnes âgées et en situation de handicap, aux communes, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, etc.... 12 400 litres de gel hydroalcoolique ont été fabriqués et conditionnés. Naturellement, nous avons

été présents également aux côtés des professionnels de santé libéraux en les aidant à s'équiper de matériel de protection.

Sur le plan économique, le Département a débloqué plus de 20 millions d'euros d'aide d'urgence à destination des TPE, des professionnels de santé et désormais des commerçants, des artisans, des établissements touristiques pour les aider à relancer leur activité dans un contexte sanitaire très contraignant.

Le Département a été également très présent pour les familles et les plus fragiles. Comment la solidarité départementale s'est-elle exprimée ?

C-A.G. Pour accompagner les familles face à cette crise sanitaire, le Département a mis en place une plateforme d'écoute gratuite « Tous Parents 06 » qui vient en aide et en soutien à tous les parents ou futurs parents confrontés à des interrogations ou à des difficultés durant cette période. Nous avons également débloqué une aide exceptionnelle

pour la garde d'enfants dont les parents ont été contraints de travailler à l'extérieur. Enfin, 6 000 tablettes numériques ont été mises à disposition des collégiens non équipés de matériel informatique à leur domicile pour assurer la continuité de l'activité éducative.

De la même façon, le Département a été aux côtés des plus fragiles et a ouvert sa plateforme locale d'entraide « Mon Voisin 06 a du cœur » afin de permettre aux seniors isolés ou aux aidants épuisés d'être mis en relation avec notre réseau de bénévoles. D'abord développé à Nice, puis élargi aux bassins de Menton et Roquebrune-Cap-Martin, de Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Vence, Grasse, Antibes et Cannes, le dispositif qui a rencontré un vif succès sera étendu à l'ensemble du département, d'ici septembre prochain.

Peut-on affirmer que le Département a joué un rôle moteur durant la crise ?

C-A.G. Tout à la fois coordinateur et à l'initiative de multiples démarches entre partenaires institutionnels et privés, le Département des Alpes-Maritimes a effectivement mis en place des dispositifs efficaces.

Cette période de crise n'a fait que confirmer le rôle fondamental et indispensable de l'échelon départemental. En pleine tempête, le Département a trouvé des solutions concrètes et de proximité pour être présent pour tous. Face à la crise, les initiatives ont jailli des territoires et la combinaison de celles-ci a permis même de faire évoluer la doctrine présidentielle sur certains sujets. Depuis le début, je me suis battu pour que soit mis en place des tests préventifs systématiques de dépistage par PCR au sein des EHPAD. Par trois fois, j'ai écrit au ministre de la Santé, Olivier Véran. In fine, nous avons obtenu de l'Etat la possibilité de réaliser ces tests.

La période de confinement a profondément modifié nos façons de travailler, comment se sont adaptés les agents du Département ?

C-A.G. Le Conseil Départemental a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation avec toutefois une difficulté supplémentaire, celle d'assurer la continuité du service public tout en protégeant ses usagers et ses agents.

Le Plan de continuité des Activités a parfaitement bien fonctionné. Les structures médico-sociales chargées d'accompagner les publics fragiles se sont recentrées sur 7 Maisons des solidarités départementales, 7 centres de protection maternelle et infantile et une Maison départementale des personnes handicapées à Nice. Certains services ont adapté leurs missions au contexte de crise à l'image du laboratoire vétérinaire départemental qui a confectionné du gel hydroalcoolique mais encore des agents de Force 06 qui en ont assuré la distribution.

Les missions moins stratégiques ont continué à fonctionner, grâce au télétravail et à la présence physique lorsque cela était incontournable. Dans ce cadre, plus d'un tiers des agents départementaux ont été mobilisés, présents sur leur lieu de travail ou en télétravail. A ce titre, je tiens à remercier et à féliciter les agents départementaux pour leur implication totale et leur efficacité.

Le numérique a joué un rôle central durant cette période. Le SMART Deal, plan de transition numérique du Département, a-t-il été un atout dans votre gestion de crise ?

C-A.G. La pandémie a été incontestablement un accélérateur de numérisation pour l'économie française avec le recours massif aux outils de télétravail.

Depuis plus de 2 ans, j'ai fait du numérique un axe majeur de ma politique avec un objectif double : apporter un meilleur service aux usagers grâce à l'amélioration de la performance interne du Conseil Départemental et répondre aux enjeux du territoire pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir affirmer que le SMART Deal a été une force. Les moyens déjà déployés ont permis de répondre efficacement à cette situation exceptionnelle, parmi eux : le plan collège numérique qui a permis de conserver le lien professeurs-élèves mais encore la dématérialisation des démarches administratives avec Mes Démarches 06, véritable atout pour la mise en place rapide de dispositifs d'urgence.

La crise nous a également poussé à innover et à aller plus vite. Le Département est la 1^{re} collectivité de France à avoir proposé « Nicole », un assistant virtuel ayant pour mission d'informer la population sur les mesures prises par la collectivité et de les guider dans leurs démarches. Au-delà, nous avons lancé l'opération « Nos aînés connectés » avec la distribution de 400 tablettes numériques aux 179 établissements accueillant des personnes âgées pour leur permettre de conserver un lien social avec leur famille. Les exemples sont nombreux.

Quel regard portez-vous sur l'avenir ?

C-A.G. Le service public, la proximité et la solidarité ont été des valeurs essentielles pour notre société dans ce contexte inédit. Elles sont dans l'ADN même du Département : nous les partageons avec d'autres acteurs qui ont été en première ligne dans la lutte contre le virus. Je pense notamment aux personnels soignants, à nos partenaires sur le terrain (sapeurs-pompiers, service d'aide à domicile, assistantes maternelles...), aux maires et élus, aux enseignants qui ont fait un travail remarquable pour continuer à accompagner les élèves à distance, mais encore à tous ceux qui ont été mobilisés pour maintenir les activités essentielles de notre société (forces de l'ordre, éboueurs, acteurs de la chaîne alimentaire...). Plus largement, je pense au formidable élan de solidarité qui a émergé, comme jamais auparavant, pour s'entraider et se soutenir pendant de longues semaines de confinement. Au cœur de la crise, les Maralpins comme les Français ont choisi de se serrer les coudes. C'est là un beau message d'humanité qui, j'en suis convaincu, perdurera dans le temps.

« Cette période de crise n'a fait que confirmer le rôle fondamental et indispensable de l'échelon départemental. »

Quels sont, selon vous, les principaux enseignements à retirer de cette crise ?

C-A.G. Je fais partie de ces élus qui privilégient une vision optimiste. Dans chaque difficulté, je préfère voir des opportunités.

Il y aura un avant et un après Covid-19. Le monde post-confinement ne sera pas semblable à celui que nous avons connu avant la pandémie. Nous avons une occasion unique d'opérer un véritable et profond changement que ce soit dans la façon dont nous consommons, dont nous utilisons les ressources, dont nous nous déplaçons au quotidien... Nous devons tendre vers une société plus durable. En ce mois de juin, nous fêtons les deux ans du GREEN Deal, deuxième axe majeur de la politique que j'ai souhaité impulser au Département afin de préserver notre environnement d'exception et de faire des Alpes-Maritimes un leader en matière de transition écologique. Depuis le lancement du GREEN Deal, nous avons pris des engagements forts pour notre territoire et pour les Maralpins : déploiement des mobilités propres, développement des énergies renouvelables, éducation au développement durable, promotion d'une agriculture durable et d'une économie circulaire. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes engagés à poursuivre ce défi. Il en va de l'avenir de nos enfants.





Charles Ange Ginésy et Eric Ciotti, le jour de la réception des 2 millions de masques

Le Département mobilisé et solidaire face à la crise

Dès le début de la crise du coronavirus Covid-19, le Département des Alpes-Maritimes s'est engagé sur le front sanitaire. Au-delà de la sensibilisation de la population aux gestes barrières et au respect des mesures de confinement, le Département a pris des mesures sanitaires exceptionnelles afin de limiter la propagation de la Covid-19 et protéger la santé des Maralpins.



POUR LA SANTÉ DE TOUS



3 MILLIONS DE MASQUES

(EHPAD, Services d'Aide à domicile, CHU de Nice, pompiers, associations, communes, fédérations de professionnels...).



12 400 LITRES DE GEL HYDROALCOOLIQUE

réalisés par le laboratoire vétérinaire départemental.



339 000 €

attribués à 41 associations qui œuvrent dans le domaine social (Croix Rouge, Secours Populaire, Resto du cœur ...).



1 MILLION €

pour aider les 163 communes du 06 à l'acquisition de matériels de protection pour leurs administrés.

PLAN SANTÉ 06



CRÉATION D'UNE ÉQUIPE MOBILE DE SOUTIEN AU DÉPISTAGE DE LA COVID-19

Une équipe de 7 médecins et de 8 infirmiers réalise des tests PCR préventifs dans les EHPAD des Alpes-Maritimes (à ce jour, près de 2000 tests ont été réalisés).

1,6 MILLION € POUR L'APPEL À PROJETS SANTÉ EXCEPTIONNEL

« Recherche Covid-19 et lutte contre les pandémies ».



470 000 €

pour soutenir les projets de recherche sur la Covid-19 et contribuer au développement d'un vaccin (CHU Nice, Institut Pasteur...).



TÉMOIGNAGES

Le Département a engagé une politique très volontariste de distribution de masques, de soutien aux communes. Cette politique outrepassa les fonctions traditionnelles du Département. Le Département a souhaité être très présent aux côtés des communes et des habitants, c'est un effort qu'il faut saluer.

BERTRAND GASIGLIA, maire de Tourettes-Levens



Je trouve ça extraordinaire, merci pour les dons de masques (...) C'est rassurant pour nos aides à domicile. Cela fait du bien de savoir qu'on n'est pas seul.

STÉPHANIE PARRA, Directrice adjointe CCAS de Villefranche-sur-Mer

Depuis le mois de mars, 10 agents de FORCE 06 parcourent chaque semaine les Alpes-Maritimes avec une mission : livrer des masques de protection et des solutions hydroalcooliques aux résidents et personnels de 158 Ehpad et 21 résidences autonomie du territoire. Ce dispositif hebdomadaire est programmé jusqu'à la fin du mois d'août.

SÉBASTIEN MARTIN, Directeur de l'Autonomie et du Handicap Département des Alpes-Maritimes

Le Département nous a doté régulièrement de masques chirurgicaux et de solution hydroalcoolique afin de protéger à la fois les personnes accueillies, nos professionnels et certaines familles venues rendre visite à leurs proches.

ANNE GUENNOUN, Directrice FAM L'Oiseau Lyre à Levens



Pendant la crise, le Département a soutenu le Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes de plusieurs manières. Il a apporté des moyens humains qui se sont concrétisés par la mise à disposition de personnels et des moyens matériels au travers de l'approvisionnement en masques chirurgicaux.

GEORGES PRIORESCHI, Directeur général Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes

Dès le début du confinement, des distributions de masques et gel hydroalcoolique ont été décidées au profit des EHPAD, des services d'aide à domicile et des personnes les plus exposées ou les plus fragiles. Concrètement, les équipes départementales ont organisé ces distributions au Parc d'Activité Logistique (PAL), ainsi que sur deux autres sites de la collectivité chaque semaine depuis le 17 mars.

STÉPHANE GOMEZ, Directeur des achats et de la logistique Département des Alpes-Maritimes

Grâce au Département, nous avons pu bénéficier de livraisons hebdomadaires de masques, de solutions hydroalcooliques, de surchaussures ainsi que de tablettes avec connexion internet directement sur les deux sites mais également d'un accompagnement dans la démarche des tests de dépistage de la Covid-19.

NADINE DI GUARDIA, Directrice EHPAD La Vençoise et EHPAD Cantazur



L'absence de masques nous l'avons vécu localement (...) je remercie le Département et le Président Charles Ange Ginésy qui nous ont attribué 75 000 masques. C'est une bouffée d'oxygène qui nous a permis de protéger très rapidement les sapeurs-pompiers.

RENÉ DIES, Contrôleur général Directeur départemental du SDIS 06

POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE



5 MILLIONS €

pour les entreprises, les commerçants, les artisans et les agriculteurs pour le fonds d'urgence départemental géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

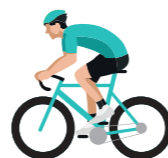


FAVORISER LA VENTE DIRECTE DE PRODUITS LOCAUX

en offrant aux agriculteurs des Alpes-Maritimes l'accès à la plateforme numérique Agrigeodirect en lien avec la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

300 000 €

octroyés au Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France pour la mise en œuvre d'un plan de relance pour le tourisme.



10 MILLIONS €

pour les acteurs culturels et sportifs versement de l'intégralité des subventions à plus de 500 acteurs culturels, maintien des subventions de fonctionnement pour les acteurs du sport dont l'événement a été annulé, maintien des Soirées Estivales...

2,16 MILLIONS €

au dispositif régional « prêts TTPE Résistance ».

TÉMOIGNAGES



Le Président du Conseil Départemental a répondu favorablement à notre demande de masques. C'est très important pour nous, cela nous permettra de faire une distribution au monde agricole.

MICHEL DESSUS, Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes

Très bonne initiative du Conseil Départemental qui nous accompagne dans d'autres sujets puisqu'il a aussi cotisé au fonds d'urgence.

JEAN-PIERRE SAVARINO, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes-Maritimes



C'est extrêmement appréciable que les collectivités nous soutiennent, qu'elles soient auprès de nous pour qu'ensemble nous puissions faire redémarrer cette activité économique de proximité qui est indispensable pour nos territoires.

JEAN-PIERRE GALVEZ, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes

Vous avez beaucoup de TPE et de petits commerçants, petits artisans, qui n'arrivaient pas à se procurer ce genre de masques. C'est une très très belle initiative du Département.

PHILIPPE RENAUDI, Président de l'UPE 06



Des mesures concrètes pour aider les professionnels à s'équiper et se relever de la crise

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE SANTÉ LIBÉRAL ?

Jusqu'à 1 000 € pour aider les professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, podologues, orthophonistes, ostéopathes...).

→ Remboursement de l'achat de matériels de protection, d'hygiène et de téléconsultation.

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DU TOURISME ?

Jusqu'à 3 500 € pour aider notamment les restaurateurs, campings, hôteliers, plagistes à adapter leurs établissements aux nouvelles normes sanitaires.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL RECEVANT DU PUBLIC ?

Jusqu'à 1 000 € pour aider les professionnels recevant du public (commerces de détail alimentaires de moins de 120m², non alimentaires, artisans recevant du public, travailleurs indépendants en charge du transport des personnes).

→ Remboursement de l'achat de matériels de protection et d'hygiène.



MESURES SOUMISES À DES CONDITIONS, PLUS D'INFORMATIONS SUR DEPARTEMENT06.FR "AIDES POUR LES ENTREPRISES"



Aux côtés des plus fragiles Près de 2000 personnes dépistées dans les Ehpad

Pour protéger les personnes âgées dépendantes face à la Covid-19, le Département a lancé un dépistage préventif des résidents et des personnels des Ehpad des Alpes-Maritimes. Le Dr Isabelle Aubanel, chargée de Mission Covid au Département, nous présente ce dispositif.



COMMENT S'EST CRÉÉ LE DISPOSITIF DE DÉPISTAGE PRÉVENTIF DE LA COVID-19 DANS LES EHPAD ?

I.A. : Pendant la période du confinement, le Département a constitué une équipe mobile départementale pour réaliser des dépistages préventifs de la Covid-19 auprès de résidents et de personnels d'Ehpad des Alpes-Maritimes. Il s'agit d'établissements publics et associatifs qui n'étaient pas en capacité de les faire eux-mêmes. Ces tests par prélèvement nasopharyngé ne sont pas remboursés dans le cadre d'un dépistage préventif sur des personnes asymptomatiques. Aussi le Département a-t-il créé un fonds exceptionnel pour pouvoir les financer.

Qui compose l'équipe mobile départementale ?

I.A. : Nous sommes 7 docteurs et 8 infirmières volontaires, tous des agents du personnel médical et paramédical du Département. Nous sommes répartis à travers le territoire et nous nous relayons pour procéder aux dépistages.

résidents et leurs familles sont prévenus au préalable de notre passage. Nous avons leur accord avant de procéder au dépistage. Et il y a toujours un membre du personnel soignant de l'établissement visité qui nous accompagne, pour rassurer les résidents notamment.

Combien de personnes ont-elles été dépistées ?

I.A. Nous nous sommes déplacés dans 12 établissements du territoire, des Ehpad et des foyers d'accueils médicalisés, à Nice, Gorbio, Breil-sur-Roya, Le Cannet, Sospel, La Brigue, Lantosque, Gorbio... 920 résidents et plus de 1000 personnels soignants, soit près de 2000 personnes en tout, ont été dépistées.

Avez-vous dépisté des cas positifs ?

I.A. Grâce à ce dispositif nous avons pu dépister 12 cas de résidents asymptomatiques positifs à la Covid-19. Les mesures de protection nécessaires ont pu ensuite être prises.

Comment se déroulent les tests de dépistage ?

I.A. Le prélèvement nasopharyngé s'opère à l'aide d'écouvillons très fins. La procédure est rapide. Le plus long est de se préparer. Nous sommes au niveau de protection 4 avec un équipement qui comprend une combinaison intégrale, une surblouse, une visière, un masque, une charlotte, et des gants que nous changeons à chaque prélèvement. Tout est fait de manière bienveillante. Les

Quel est l'avenir de cette équipe mobile ?

I.A. Le dispositif des dépistages est maintenu jusqu'à la fin de l'état d'urgence le 10 juillet. Notre équipe ensuite n'a pas vocation à disparaître. Nous allons demeurer une équipe de réservistes médicale, qui pourra être mobilisée en cas de situation d'urgence. Par exemple, si nous devons faire face à une seconde vague de la Covid-19 ou pour une campagne de vaccination accélérée.

UN PLAN DE SOLIDARITÉS "SENIORS ET HANDICAP"

LE DÉPARTEMENT MET EN PLACE DES ACTIONS VISANT À FAVORISER LA VIE SOCIALE À DOMICILE OU EN ÉTABLISSEMENT.



• **"HAPPY VISIO 06"**, une plateforme numérique favorisant l'accès à distance aux actions de prévention, sensibilisation, loisirs (accessible aux bénéficiaires des aides APA et aux abonnés du dispositif "Seniors en action").

• **MON VOISIN 06 A DU CŒUR** déploiement de la plateforme d'entraide à l'échelle départementale.

+ d'informations sur : monvoisin06aducoeur.fr



• **"NOS AÎNÉS CONNECTÉS" 400 TABLETTES NUMÉRIQUES** avec 4G offertes aux 179 établissements hébergeant des personnes âgées.

• **UN NOUVEAU DISPOSITIF "HABITAT SENIORS"** au travers de nouvelles aides financières et d'un accompagnement personnalisé par un ergothérapeute, à partir de septembre.



• **SOUTIEN DES AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES :** mise en place de parcours d'information et de groupes d'échanges.

• **UN PLAN D'ANIMATIONS EN EHPAD** plus de 200 actions à compter de septembre 2020 (spectacles, actions culturelles, sportives et culinaires...)



UN SOUTIEN FINANCIER POUR LES EHPAD ET LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE



1,2 MILLION €

Un fonds de soutien exceptionnel au fonctionnement des EHPAD.



UNE PRISE EN CHARGE PLUS IMPORTANTE DE LA DÉPENDANCE DES PERSONNES ÂGÉES en augmentant dès cette année la valeur du point GIR départemental ;

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS INNOVATION DANS LES EHPAD au 2^e semestre 2020 permettant de les moderniser et de déployer des dispositifs numériques connectés ;

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES À DOMICILE grâce à l'augmentation des rémunérations des personnels des services d'aide à domicile.



Toutes les informations sur : departement06.fr



Comment vivre après le confinement ?

La liberté retrouvée suite au déconfinement reste pour certains source d'angoisse. Comment (ré) apprendre à vivre sereinement avec la Covid-19 et avec les autres en société ?
 Michèle Fallara, psychologue au Département, nous aide à faire le point.



MICHÈLE FALLARA,
psychologue au Département

Quels sont les effets psychologiques rencontrés suite au déconfinement ?

M.F. Nous sommes confrontés à une situation inédite, tout le monde est touché par cette expérience. Avec le déconfinement, des questionnements ont surgi et avec eux des peurs : comment réapprendre à vivre avec l'autre, comment être dans le lien social, accepter les règles que la loi impose, les gestes barrières... Ceux qui étaient dans une relation à l'autre plus ou moins paisible ont trouvé des ressources pendant le confinement, ils se sont un peu réinventés. Et puis il y a ceux pour lesquels cette période a été vraiment un enfermement et cela a ravivé les fragilités d'avant. Pour beaucoup, cela a réveillé de l'angoisse et de l'anxiété, ou encore, des mécanismes défensifs, que ce soit dans une forme d'agressivité ou bien dans un comportement de déni avec une absence de souci de l'autre.



COMMENT PEUT-ON RÉAPPRENDRE À VIVRE SEREINEMENT AUJOURD'HUI ?

M.F. Il y a une notion de progressivité qui entre en jeu. Chacun doit apprendre à s'écouter et à respecter son propre rythme, par rapport à son vécu et sans se comparer aux autres. Certains retournent tout de suite dans les magasins. D'autres vont prendre plus de temps, être plus prudents.

Peut-on s'attendre à un contrecoup chez certains dans les mois à venir ? Une sorte de syndrome post-traumatique ?

M.F. Il faudra attendre pour le savoir, mais effectivement, nous devons apprendre à vivre avec quelque chose qui nous échappe et cela peut réveiller des choses en nous. On n'a pas encore tous les effets je pense. La Covid-19 a fait effraction dans nos vies. Il y a ceux qui peuvent accepter ça et s'adapter plus facilement à la situation. Pour d'autres, l'anxiété va être très forte. Il faut être attentifs aux signes intérieurs.



Comment retrouver son calme lorsque l'on est submergé par l'angoisse ?

M.F. L'idée, c'est d'apaiser l'esprit, mais le vrai moteur vient avant tout du désir de changer quelque chose en soi. Après, il y a des outils qui peuvent nous y aider, comme les nombreuses applications que l'on trouve sur internet autour de la méditation par exemple.



Comment s'adresser aux enfants ?

M.F. Il faut expliquer la situation en étant très rassurant et en dédramatisant. Et surtout, il ne faut pas les surexposer aux écrans et aux informations, à des paroles - je pense notamment au mot « guerre » employé par Emmanuel Macron pendant le confinement - qui pourraient laisser des empreintes. Les parents d'ados doivent rester vigilants aussi, face à un enfant qui montrerait une difficulté à retourner vers les autres.

Et sur son lieu de travail, comment peut-on surmonter la peur d'être contaminé ?

M.F. En appliquant déjà les gestes barrières. Après, ceux qui ont vraiment des peurs ont trouvé des solutions pour éviter le contact avec l'autre, en restant en télétravail notamment. Et être sur son lieu de travail est différent d'être dans la rue. On connaît nos collègues, on est avec eux dans une relation de confiance. Dans la rue, les gens sont des étrangers.



Cette situation exceptionnelle liée à la Covid-19 peut-elle être aussi considérée comme une opportunité ?

M.F. Oui. Nous sommes dans une phase intermédiaire, la Covid-19 reste présent dans les esprits, mais le confinement a permis à beaucoup de personnes un retour à des choses simples, comme le plaisir de passer du temps en famille, l'importance des liens avec les amis, le souci de l'autre. La solidarité envers les seniors notamment s'est manifestée pendant cette période. Pour certains, c'est l'occasion d'envisager un rapport nouveau au monde, de redéfinir ses besoins et ses attentes, de mettre en place de nouvelles habitudes et de vivre autrement. A plus long terme, cela offre peut-être l'occasion de penser autrement la société.



« Chacun doit réapprendre à vivre en respectant son rythme. »

À quels sortes de troubles doit-on être attentif ?

M.F. Si l'on a des angoisses, de la difficulté à s'endormir, si l'on fait des cauchemars, des rêves récurrents. Ça peut se traduire aussi dans l'alimentation, certains ont l'appétit coupé, d'autres au contraire sont dans la boulimie. Tous ces petits signes qui peuvent amener insidieusement un côté dépressif, un état où l'on se sent plus triste et où l'on n'a plus vraiment de goût à faire les choses. À chacun ensuite de trouver sa propre solution. Selon le degré d'anxiété, ça peut être plus ou moins compliqué. Dans tous les cas, il faut essayer de ne pas être isolé et de réintroduire un mouvement de vie en soi.

Quand doit-on demander de l'aide ?

M.F. Libérer la parole dans notre sphère amicale ou familiale peut nous permettre d'affronter notre peur. L'entourage doit être attentif et ne pas hésiter à encourager un proche dans l'anxiété à évoquer ce qui le perturbe et ce qu'il ressent sans le juger. Sinon, on peut se tourner vers un professionnel qui va offrir un lieu de parole pour pouvoir évoquer ce qui nous met à mal dans ce réapprendre à vivre.

PLEIN CADRE

Parc naturel des Alpes-Maritimes Cros de Casté, Roquebrune-Cap-Martin

#INSTANTNATURE | #GREENDEAL

DOSSIER

Rives du Loup
Cagnes/ Mer,
La Colle/ Loup
et Villeneuve-Loubet

RESPIREZ ! dans les Parcs naturels départementaux

Les Alpes-Maritimes présentent des espaces naturels incroyables de diversité de paysages et d'ambiances au travers des 20 Parcs naturels départementaux, répartis entre le moyen pays et la bande littorale depuis Menton jusqu'à Théoule-sur-Mer. La mission du Département consiste à préserver ces milieux d'exception et permettre au plus grand nombre de continuer à découvrir ces espaces tout en les sensibilisant à la protection de l'environnement.

UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

La proximité de la mer en association avec les reliefs montagneux offre une biodiversité exceptionnelle qui permet notamment d'observer au printemps la Nivéole de Nice sur les Parcs naturels départementaux de la Grande Corniche et du Vinaigrier. En terme de faune, on trouve la Cistude d'Europe, une tortue qui vit dans les étangs des parcs de Vaugrenier et de la Valmasque, le Léopard ocellé qui s'est réfugié autour du Lac du Broc et bien d'autres espèces présentes sur l'ensemble des parcs.

Ils sont aussi marqués par la diversité géologique des plateaux karstiques occupés par des gouffres, des pelouses, de la garrigue, des fleuves et rivières, un lac, des étangs, des sites érigés par les Romains et d'anciennes terres agricoles plantées d'oliviers et un magnifique littoral méditerranéen.

UN RICHE PASSÉ MILITAIRE À EXPLORER

Le patrimoine bâti observé sur les Parcs naturels départementaux de la Grande Corniche et du Cros de Casté témoigne du passé militaire du Département.

De passage au fort de la Revère (parc de la Grande Corniche) venez visiter cet ancien bâtiment militaire de 1914 réhabilité en Maison de la Nature permettant de découvrir des expositions sur les thèmes des espaces naturels et de leur biodiversité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA NIVÉOLE DE NICE

Cette petite plante à bulbe aux feuilles blanches tombantes est une espèce endémique qui ne pousse que dans les Alpes-Maritimes.

#INSTANTNATURE | #GREENDEAL



+ DE PHOTOS DANS L'E-MAG



© R. Andrea



Cistude d'Europe

+ de 150
ESPÈCES ANIMALES

+ de 200
ESPÈCES VÉGÉTALES

4741
HECTARES
DE SUPERFICIE TOTALE

2,5
MILLIONS
DE VISITEURS PAR AN

Des espaces de liberté mais quelques règles à respecter

Les parcs ont été créés pour le bien-être de tous. Sachez les préserver en déposant vos déchets dans vos corbeilles, en respectant les plantations, en prenant soin des équipements mis à votre disposition.

Dans les parcs, respectons les gestes barrières.



19 PARCS TERRESTRES & 1 PARC MARITIME DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

Informations et calendrier des animations sur departement06.fr



Vaugrenier
Villeneuve-Loubet

Re-découvrez les splendeurs des Alpes-Maritimes

Lieux gorgés de lumière, de couleurs et de vie, espaces protégés et méconnus, terrains de jeux outdoor magiques... il est temps, cet été, de (re)découvrir les splendeurs de notre territoire.

AU PAYS DES MERVEILLES

Le Parc national du Mercantour abrite des milliers de gravures rupestres préhistoriques réparties à l'air libre autour du mont Bégo et datant de l'âge du bronze. Deux sites permettent de s'y rendre : la Vallée des Merveilles et le site de Fontanalbe, plus facile d'accès. Seul ou accompagné d'un guide agréé, ces randonnées permettent d'admirer la surprenante coloration des dalles vertes, rougeâtres ou violacées, ainsi qu'une faune et une flore magnifiques.

vallee-merveilles.com



© G. Vèran

LE COLORADO AZURÉEN

Les somptueuses gorges rouges du Cians et du Daluis, sortes de Colorado azuréen, renferment faune, flore, minéralogie... Certains arrêts sont indispensables comme celui du pont de la mariée, de la Tête de Femme ou encore, le belvédère vertigineux surplombant, au cœur du canyon, les eaux du Var. En été, les gorges se transforment en un terrain de jeu pour les sports d'eaux vives avec 13 parcours de canyoning et randos aquatiques.

gorgesdedaluis.fr



© G. Vèran

DES VILLAGES AUTHENTIQUES

Le territoire regorge de villages uniques, classés parmi les plus beaux de France. Parmi eux, Saorge, village « tibétain » du haut pays éblouit les visiteurs avec sa vue plongeante sur les gorges de la Roya et son couvent des Franciscains. On admire aussi Gourdon, nid d'aigle posé à 750 m d'altitude, animé par des artisans et ouvert sur la mer et les gorges du Loup ; Coaraze et ses cadrans solaires, la Brigue et sa « chapelle sixtine », Cabris, village prisé des écrivains. Et aussi, Saint-Martin-Vésubie, la « petite Suisse niçoise », labellisée Station de trail® et terre d'accueil du Vesúbia Mountain Park, qui déploie ses multiples sentiers de randonnées mémorables.



© P. Behar

LES CRIQUES ROUGES DE THÉOULE-SUR-MER

Petit village, joyau de la baie de Cannes, plages de sable fin, criques de roches rouges, promenades en bateau, sports nautiques... constituent les atouts de cette station balnéaire paradisiaque. L'Estérel entoure le village. Ce massif protégé offre de multiples activités aux amoureux de la nature dans un environnement enchanteur. Côté mer, le littoral se découpe entre bleu de la Méditerranée et le rouge des rochers. Les balades y sont incontournables.



© P. Behar

LE HAUT PAYS SUR DES RAILS D'ANTAN

Les nostalgiques apprécieront de remonter un siècle en arrière à bord du train des Pignes à vapeur entre Puget-Théniers et Annot/Le Fugeret. Tractés par une locomotive de 1923 dans des voitures d'époque, les passagers se laissent porter par une course pittoresque le long des voies sinueuses du haut pays. Vitesse de pointe : 30 km/h !

traindespignes.fr

FÉÉRIQUES TÉNÈBRES À SAINT-CÉZAIRE

Saint-Cézaire-sur-Siagne dans le Pays de Grasse abrite des grottes datées de plus de 6 millions d'années, découvertes grâce au coup de pioche providentiel d'un agriculteur en 1890. Elles allient une richesse exceptionnelle en concrétions à des formes d'une surprenante beauté. A tester dans les environs : la via souterrata de Caille, conjuguant via ferrata souterraine et spéléologie.

grotte-saintcezaire.com



© G. Vèran

LES STATIONS EN MODE ÉTÉ

Les stations se parent de leur plus beau vert en été pour accueillir les visiteurs et leur offrir une bouffée d'air frais et d'innombrables sentiers de randonnées. Luge d'été, accrobranche, Sentier Planétaire, pêche à la truite, golf... sont quelques-unes des réjouissances que proposent Valberg, la station familiale et durable. Auron ouvre son Bike Park avec ses 50 km de pistes pour VTT, et aussi, son Boot Camp, un parcours d'obstacles en forêt. Isola met à disposition son escape game outdoor et familial, son domaine VTT ou sa randonnée du Vertige pour admirer la cascade du Louch.

valberg.com, auron.com, isola2000.com, puremontagne.fr et greolieres.fr



© G. Vèran



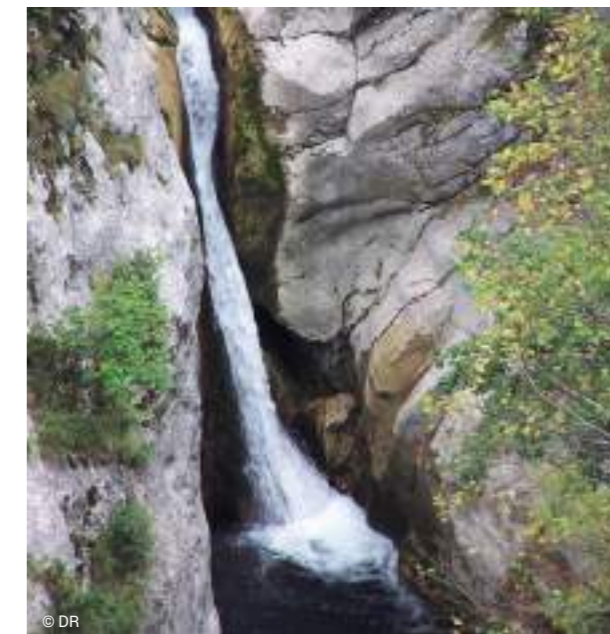
© G. Vèran

LES SPLENDEURS DE LA GORDOLASQUE

La vallée de la Gordolasque, située à 12 km au nord-est du village de Belvédère est l'une des entrées les plus sauvages du Parc National du Mercantour. Elle permet également de découvrir les plus hauts sommets du département. Une balade sur les traces des décors de tournage de la série culte « Belle et Sébastien » s'impose.

SAINT-AUBAN ET SA CLUE VERTIGINEUSE

Ce village qui domine la Vallée de l'Estéron est le lieu idéal pour profiter d'un pique-nique ou d'une partie de pêche autour du lac. Les amateurs de canyoning ne manqueront pas la Clue de Saint-Auban, remarquable par la verticalité de ces parois, son lit profond et ses falaises grandioses trouées de grottes immenses...



© DR

RETROUVEZ TOUS LES PARCOURS DE RANDONNÉE ET DE SPORTS D'EAUX VIVES SUR

RANDOXYGENE.DEPARTEMENT06.FR



Cet été, retrouvez vos spectacles préférés



Soirées Estivales : édition 2019

Il n'y a pas d'exception culturelle française. Comme dans tous les grands domaines, le monde culturel a été profondément touché par la pandémie. Créateur d'emplois, de dynamisme, de rayonnement mais surtout d'émerveillement, il a plus que jamais besoin de soutien. Premier partenaire de la Culture dans les Alpes-Maritimes, le Département a décidé de prendre toute sa part dans la relance de ce secteur essentiel pour notre société, au travers le maintien du versement de l'intégralité des subventions votées en 2020 en faveur de 500 acteurs culturels pour un montant total de 8 millions d'euros mais encore du maintien de ses événements culturels de l'été.

SOIRÉES ESTIVALES



Depuis 1996, cet événement unique en France propose des spectacles gratuits sur l'ensemble du territoire départemental et fait valoir la qualité artistique locale, avec plus de 90% des ensembles artistiques issus des Alpes-Maritimes.

26^e édition
du 27 juin au 20 septembre 2020
Plus de 400 spectacles gratuits
Dans 154 communes

1200 artistes et techniciens mobilisés
 Pour découvrir la programmation près de chez vous, rendez-vous directement sur : soirees-estivales.departement06.fr ou bien **flashez ici.**



JAZZ ART LYMPIA

Après le succès rencontré lors de la 1^{re} édition, le Jazz Art Lympia revient. Cette année encore, le Département des Alpes-Maritimes transformera le toit terrasse de l'Espace Culturel Lympia du port de Nice en un club de jazz à ciel ouvert et mettra en avant la scène jazz locale tous les jeudis soir du 16 juillet au 20 août lors des nocturnes de la galerie. À cette occasion, amoureux de jazz, férus d'art et contemplateurs pourront profiter de l'exposition « Pierre Soulages, la puissance créatrice ».

Programmation à découvrir sur soirees-estivales.departement06.fr



Ce magazine a été réalisé avant les annonces gouvernementales du 22 juin 2020. La programmation pourra être soumise à des modifications. L'organisation des manifestations relève de chaque commune. En raison du contexte sanitaire exceptionnel, la jauge de spectateurs est susceptible d'être réduite. Dans le cadre de ces manifestations, il est demandé à chaque participant de respecter rigoureusement les gestes barrières.



Les Alpes-Maritimes à l'honneur ! 160 ANS

Source d'inspiration, le territoire des Alpes-Maritimes a vu séjourner, naître, vivre de grands écrivains qui ont choisi ce décor pour l'écriture d'œuvres majeures. Parmi eux, Friedrich Nietzsche, Guillaume Apollinaire, Romain Gary, Jean Cocteau, Somerset Maugham, Maeterlinck... Les deux derniers prix Nobel de littérature français ne font pas exception : JMG Le Clézio y est né, y a passé sa jeunesse et y revient souvent. Quand à Patrick Modiano, il se sert du décor de la Côte d'Azur dans nombre de ses romans les plus connus... Les Alpes-Maritimes enflamment l'imagination des plus grands romanciers !

À l'occasion de la célébration des 160 ans du département des Alpes-Maritimes, le Festival des Mots propose quelques-uns des textes les plus significatifs des figures littéraires des Alpes-Maritimes, un département qui est « terre d'écriture ». Des textes, des extraits, des lecteurs, des regards qui rendent hommage à cette terre et à cette littérature qui parle aux Maralpains parce qu'ils en sont fiers. Au cœur de la majorité des textes proposés, l'idée de la transmission, de l'importance des aînés et le sens de la famille. Et bien sûr les géographies des Alpes-Maritimes !

Ainsi des romans autobiographiques de Louis Nucéra (Avenue des Diables Bleus), de Raoul Mille (La force du père), de Max Gallo (L'oubli est la ruse du diable), Romain Gary (La promesse de l'aube), ou encore d'Eric Fottorino (Dix sept ans) et Didier Van Cauwelaert (Le père adopté). On y ajoutera bien sûr JMG Le Clézio dont toute la première partie du roman « Étoile errante » se situe à Saint-Martin-Vésubie.

Aux côtés de ces « enfants » des Alpes-Maritimes, on ajoutera Francis Scott Fitzgerald dont nous fêtons le 80^e anniversaire de sa disparition cette année et dont l'ombre plane toujours à Juan-les-Pins, lieu où se déroule en majeure partie son chef-d'œuvre « Tendre est la nuit ».

Cet été, le Festival des Mots invite les passionnés de lecture pour 8 soirées exceptionnelles avec la participation de lecteurs de renom dont Anne Brochet, Anny Duperey, Isabelle Carré, Irène Jacob mais encore Samuel Le Bihan, Tchéky Karyo, Richard Berry et Michel Boujenah, dans les communes de Valberg, Saint-Martin-Vésubie, Cap d'Ail, Tourrettes-sur-Loup, Villeneuve-Loubet, Mougins...

Pour découvrir la programmation complète, rendez-vous sur soirees-estivales.departement06.fr ou bien flashez ci-dessous.

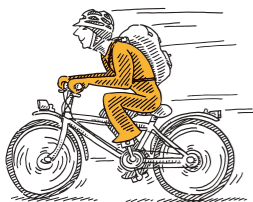


Les bons éco-gestes de l'été

Engagé dans le GREEN Deal, le Département vous propose de découvrir 3 éco-gestes simples et faciles à mettre en pratique chaque mois mais qui ont, chacun, une incidence favorable sur notre empreinte écologique.

JUIN

A BICYCLETTE !



Avec les beaux jours, préférez le vélo à la voiture. Se déplacer à vélo n'émet aucun polluant, aucun gaz à effet de serre, ne consomme pas de carburant et ne coûte rien au porte-monnaie.

Le + : le vélo est excellent pour la santé, il offre une activité physique régulière, renforce le système immunitaire et réduit le risque de surpoids.

JUILLET

FARTIENNE ZÉRO DÉCHET

Les déchets plastiques causent la mort de plus d'un million d'oiseaux marins et de plus de 100 000 mammifères marins chaque année. À la plage comme en montagne, limitez l'utilisation du plastique et ramenez vos déchets à la maison.

Le + : privilégiez les gourdes réutilisables qui garderont vos boissons préférées au frais plusieurs heures.



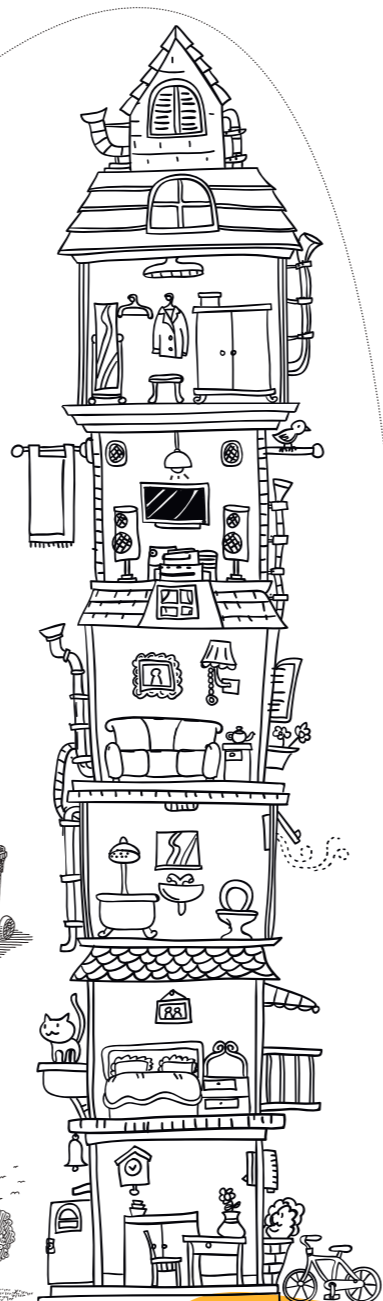
AOÛT

JE PRÉVIENS LES INCENDIES

Une cigarette jetée par la portière d'une voiture est aussi dangereuse qu'un réchaud à gaz ou un barbecue.

Les rayons du soleil à travers une bouteille de verre abandonnée peuvent provoquer un incendie, par effet de "loupe".

Le feu, qui se propage très vite dans une forêt (surtout quand il y a du vent) provoque des dégâts considérables sur la faune et la flore : **il est impératif d'être vigilant.**



Au cœur de la Maison de l'Intelligence Artificielle

Inauguré au printemps, le premier lieu public de France dédié à l'Intelligence Artificielle a pour vocation de faire découvrir et comprendre l'IA, l'expérimenter, mais aussi développer des projets innovants et favoriser une réflexion autour des enjeux éthiques de l'IA.

UNE MAISON ENTIÈREMENT DÉDIÉE À L'IA

Dès l'entrée, SPooNy, l'agent d'accueil virtuel aux faux airs de raton laveur donne le ton du lieu. Inaugurée en mars dernier à Sophia Antipolis, la Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA) est une première en France et en Europe. Créé à l'initiative du Département dans le cadre du SMART Deal, ce site de 700 m² offre un espace d'information, de réflexion et d'échange autour de l'IA. La MIA ambitionne de fédérer les acteurs de l'IA publics et privés du territoire autour de projets communs, afin de construire ensemble une IA éthique et responsable. Au-delà, elle espère créer des vocations auprès des plus jeunes. Dès la rentrée prochaine, le lieu devrait recevoir les collégiens du département. Le public y sera également accueilli lors de visites organisées. 3 espaces composent le site.



MIA
MAISON DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



1 LE SHOWROOM : DÉCOUVRIR

Cet espace d'exposition et de démonstration de 300 m² est organisé en parcours pédagogiques soit sous la forme d'ateliers interactifs, soit en présentant les dernières innovations du territoire en matière d'intelligence artificielle autour de 4 thématiques : IA et territoire, IA et santé, IA et vie quotidienne et IA et culture. Les visiteurs - public et professionnels - y découvrent alors ce qu'est réellement l'IA au travers notamment d'exemples concrets, comme la présentation de lunettes connectées permettant aux malvoyants de détecter des objets, d'un modèle réduit de voiture autonome, ou bien d'un robot interactif conçu pour aider les personnes âgées. Autant de projets et applications pouvant intéresser les entreprises locales et attirer de nouveaux investisseurs.

2 LA TRAINING ROOM : COMPRENDRE

La Training Room a pour vocation d'héberger des colloques, des conférences, des séminaires d'entreprises, des formations et autres manifestations autour de l'intelligence artificielle. Cet espace doté d'un large écran et de gradins design et épurés peut accueillir jusqu'à une cinquantaine de personnes.



3 LE LAB IA : EXPÉRIMENTER

Dans cet espace de coworking de 185 m², les acteurs de l'IA du territoire - entreprises, startups, chercheurs et collectivités - peuvent se réunir pour expérimenter, échanger et partager. Favorisant les synergies, le LAB IA ambitionne de développer des projets innovants et collaboratifs qui répondent aux enjeux de demain. Des prototypes destinés au showroom y seront également réalisés. Pour cela, la MIA met à la disposition des développeurs de projets des capacités de calcul conséquentes avec 16 GPU et 200 To de stockage.

Cet été, retrouvez vos artistes préférés

AUX SOIRÉES ESTIVALES



de 4.00 SPECTACLES GRATUITS dans 154 communes

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR : SOIREES-ESTIVALES.DEPARTEMENT06.FR



DEPARTEMENT06
@ALPESMARITIMES
DEPARTEMENT06

CÔTE D'AZUR
0 805 566 560 Service & appel gratuits
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

BIEN-ÊTRE

#INSTANTAVEC

Alice Modolo Dans les profondeurs du bien-être

Elle est vice-championne du monde d'apnée, capable de plonger à 95 mètres. L'antiboise Alice Modolo nous livre ses astuces pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête, et vivre l'instant présent.

Le bien-être : la voie de la performance

A.M. Quand j'ai commencé l'apnée, je cherchais le bien-être et le plaisir et non pas les titres et les médailles. Ce sport était ma passion et me permettait de me libérer des émotions négatives. C'est par le bien-être et non par la contrainte, que j'ai accédé à la performance et à des titres que je n'attendais pas, et que je suis classée aujourd'hui 4^e mondiale, et parmi les 10 meilleurs apnéistes « hommes » français de tous les temps.



© alexstjean

Respirer par vagues

A.M. Respirer est la base de tout, mais nous savons rarement le faire correctement. Pour se relâcher, on peut faire une respiration par le nez, avec un bruit de vague qui s'échoue sur les galets puis se retire. On inspire 3 secondes puis on expire 3 secondes dans un flot continu, plus longtemps si l'on se sent à l'aise. Pendant cette respiration ample, douce et profonde, on écoute et on imagine ce qui se passe dans notre corps : ressentir où va l'air, quelle est sa forme, son odeur, sa couleur... 5 minutes tous les matins, ou n'importe quand, et cela vous plonge à l'intérieur de votre cœur et dans l'instant présent. Et vous pouvez faire face aux agressions extérieures.

Visualiser pour créer sa réalité

A.M. La visualisation est très exploitée par les sportifs. Notre cerveau ne fait pas la différence entre l'imaginaire et le réel. Alors, si l'on visualise des sensations positives, du bien-être, du bonheur, des émotions intenses et des rêves que l'on a envie de vivre, inévitablement, des choses arrivent parce qu'en les visualisant sans arrêt, c'est comme si on les mettait en place dans notre vie. Tous les jours, on peut visualiser comment on veut vivre notre journée.



Assouplir son corps

A.M. On dit dans le yoga, que si on est souple dans notre esprit, on est souple dans notre corps. En grandissant, on perd cette souplesse que l'on a enfant et l'on devient raide. C'est important de réveiller cet enfant intérieur que l'on a tous. On peut pour cela pratiquer le yoga, ou simplement, faire des exercices d'étirement 10 à 15 minutes par jour, ou même, s'étirer rapidement au saut du lit, la nuque, la cage thoracique, toucher ses pieds avec ses mains...



© alexstjean

Bien se nourrir

A.M. Si on ne donne pas au corps ce qu'il faut, comment peut-il fonctionner correctement ? Pendant le confinement, je me suis penchée sur mon alimentation avec une naturopathe extraordinaire, Jennifer Maguire. Pour le petit-déjeuner, elle propose la recette du miam-ô-fruits, disponible sur son site, à base de fruits, d'huile et d'oléagineux, et riche en nutriments. Un point important : il faut manger quand on a faim, car bien souvent on nourrit trop notre corps.

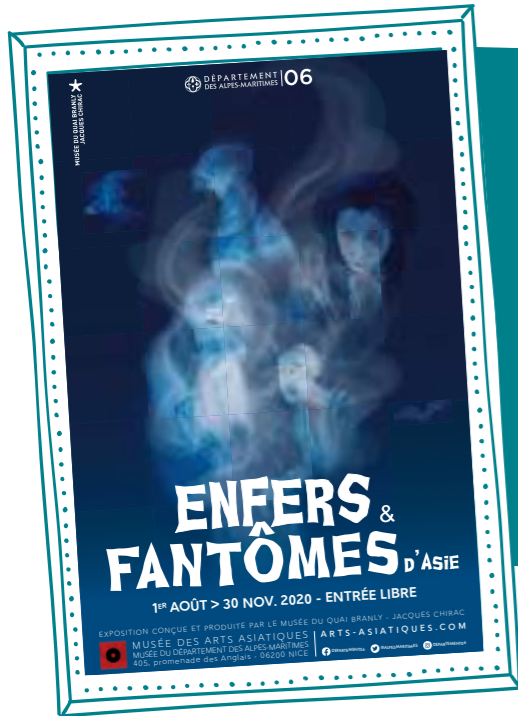
La thérapie pour un mental d'acier

A.M. Mon préparateur mental, Alain Parra, est aussi thérapeute, et aborder mon sport par la thérapie a changé ma vie. Quand j'endosse ma combinaison sportive, je ne mets pas Alice Modolo au placard. J'emmène mes failles et mes vulnérabilités au fond de l'eau. En essayant de guérir mes blessures intérieures, je deviens aussi plus performante. Et je mesure mon évolution au mètre que je gagne dans l'eau.

© alexstjean

IDÉES SORTIES

Les rendez-vous culture



A découvrir aussi
au Musée des Arts Asiatiques

Sentier
Dans le cadre de
photographe en Asie
jusqu'au 30 août 2020



Enfers & Fantômes d'Asie

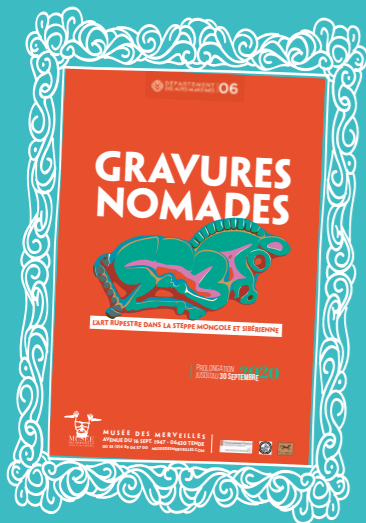
A découvrir du 1^{er} août 2020 au 30 novembre 2020

au Musée des Arts Asiatiques
405 Promenade des Anglais - 06200 Nice
04.92.29.37.00
Plus d'informations sur arts-asiatiques.com



Pierre Soulages

La puissance créatrice
A découvrir jusqu'au 23 août 2020
Espace Lympia
2 Quai Entrecasteaux - 06300 Nice
04.89.04.53.10
Plus d'informations sur
departement06.fr



Gravures
Nomades

A découvrir jusqu'au
30 septembre 2020
Musée des Merveilles
Avenue du 16 septembre 1947
06430 Tende
04.93.04.32.50
Plus d'informations sur
museedesmerveilles.com

Cinéma Mercury



Réouverture du 25 juin 2020 au 28 juillet 2020

16, place Garibaldi - 06300 Nice
04.93.55.37.81
Plus d'informations sur mercury.departement06.fr

Les rendez-vous
nature



Plus d'informations sur puremontagne.fr



Plus d'informations sur
randoxygene.departement06.fr



Les rendez-vous
sports

Mercan'tour Bonette

Première étape du Challenge Granfondo
dimanche 23 août - Valberg
Plus d'informations sur granfondomercantour.com

Mercan'tour Classic 06

Première édition de la classique de montagne
lundi 24 août - Valberg
Plus d'informations sur mercantourclassic.com

Ultra-Trail
Côte d'Azur
Mercantour

Du jeudi 3
au samedi 5 septembre
Plus d'informations sur
www.utcam06.com



● CÔTE D'AZUR 23°C
01/07 - 10/12

CHANGEZ DE DÉCOR

inspire #CotedAzurFrance

CÔTE d'AZUR
FRANCE

Découverte des villes et villages,
visites et balades, activités
sportives et culturelles, loisirs
Rendez-vous sur

> cotedazurfrance.fr

TRIBUNES

Lors de ses deux dernières réunions, le conseil départemental a été au rendez-vous de la solidarité. Que ce soit à l'égard des personnels des services publics, pour le soutien aux activités économiques et aux personnes fragiles ou pour l'accompagnement des initiatives locales.

Cet engagement qui est allé de pair avec celui des communes a confirmé de façon éclatante le rôle irremplaçable des collectivités de proximité et leur capacité à apprécier rapidement les besoins pour y apporter des réponses concrètes.

L'examen du plan départemental « solidarité seniors handicap 06 » qui porte sur la protection des personnes fragiles à domicile ou en EHPAD, compétence première du Département nous a conduit à saluer l'engagement exceptionnel des personnels des EHPAD en général, des EHPAD publics en particulier. Et ce d'autant plus qu'ils agissent, comme ceux des hôpitaux, dans des conditions particulièrement difficiles découlant d'insuffisances criardes de moyens financiers et humains que nous ne cessons de dénoncer sans être entendus.

Il n'est pas imaginable qu'un engagement d'un tel niveau puisse continuer dans la durée.

Il y a urgence, dans ces domaines, comme dans tous ceux qui relèvent des services publics, de passer d'une politique de diminution continue de la dépense publique à une politique de forte relance des services publics. Ceci vaut en premier pour l'Etat, mais aussi pour le Département.

La rapidité avec laquelle des moyens financiers considérables sont actuellement mobilisés témoigne que cela est possible. A condition de donner la priorité à la satisfaction des besoins du plus grand nombre et non à la progression sans fin des dividendes des actionnaires des entreprises du CAC 40.

Francis TUJAGUE
Valérie TOMASINI

POUR LE GROUPE FRONT DE GAUCHE

LA SITUATION EXCEPTIONNELLE QUE NOUS VENONS DE VIVRE DOIT NOURRIR UNE RÉFLEXION À DEUX NIVEAUX :

1/ Localement, sans attendre "ici et maintenant" :

- développement du télétravail,
- promotion des mobilités douces, des transports en commun, 20% des actifs en télétravail c'est la fin des embouteillages
- Pour les actifs qui travaillent à faible distance du domicile (ou pour les loisirs) :
- développement des pistes cyclables et des modes doux protégés.

Enfin : bâtir une agriculture locale et mieux distribuée.

Ce qui suppose d'identifier les terres agricoles disponibles et de les protéger.

2/ Pour l'avenir, il ne s'agit pas de faire mieux fonctionner notre économie de production sans la remettre en cause ; ce productivisme est responsable des crises du "monde d'avant", il faut transformer durablement nos modes de vie et notre rapport au travail.

Cette crise sanitaire provoque déjà des fermetures d'entreprises, des pertes d'emploi, la solution n'est pas dans l'accroissement de

la productivité ; le jour d'après suppose que l'on remette en cause ce modèle économique, pas qu'on l'aménage.

Notre gouvernement souhaite transformer nos "bas de laine" en consommation, refuse de faire croire le pouvoir d'achat et parle de supprimer des jours fériés, ce n'est pas la solution.

A l'inverse, la première ministre Néo Zélandaise introduit des jours fériés nouveaux et réfléchit à l'institution de la semaine des quatre jours.

C'est le partage du travail et une croissance apaisée, un mode de partage plus équitable de la plus-value dégagée par le travail avec une réorientation de la production, une consommation plus sobre et une rémunération en partie en temps libre qui enrayeront la crise économique.

Marie-Louise GOURDON
Jean-Raymond VINCIGUERRA

POUR LE GROUPE SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES 06

Vous êtes un senior isolé et à la recherche d'une aide

Vous pouvez contacter la plateforme « Mon voisin 06 a du cœur »,
un dispositif gratuit qui permet de vous mettre en relation avec notre réseau de bénévoles

#MONVOISINADUCOEUR

COMMENT S'INSCRIRE

www.monvoisin06aducoeur.fr

OU 0805 016 666 (appel gratuit depuis un poste fixe)

⊕ D'INFOS SUR : DEPARTEMENT06.FR

Mon Voisin 06
a du cœur

Conférence des financeurs
de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées



LE DÉPARTEMENT AU CŒUR DE VOTRE VIE !

#INSTANTAVEC

Yoric Tièche et son anchoïade à l'antiboise

Il dirige depuis trois ans les fourneaux du restaurant étoilé Le Cap au Grand-Hôtel***** du Cap-Ferrat. Yoric Tièche aime sublimer une cuisine provençale parfois oubliée. Ce méditerranéen, auréolé d'une étoile Michelin et élu « Grand Chef de demain » par le Gault & Millau en 2016, crée des plats aux saveurs résolument méridionales, auxquels il apporte sa touche de modernité et l'influence de la Méditerranée toute proche. « Je souhaite mettre à l'honneur les meilleures recettes de la Côte d'Azur, en m'appuyant sur les richesses de notre terroir – fruits de mer de la Méditerranée, viandes, et légumes de la région », indique le Chef, qui doit sa passion de la cuisine à sa grand-mère. Pour cet été, Yoric Tièche nous dévoile sa recette personnelle d'anchoïade, aux saveurs ensoleillées. Un mets aussi délicieux que simple à préparer.



6 personnes

POUR LA PRÉPARATION DE L'ANCHOÏADE :

- 100 grammes d'anchois à l'huile selon le goût
- d'olive
- 2 gousses d'ail
- Herbes de Provence ou basilic
- 1 cuillère à café de vinaigre de vin
- 20cl (ou un peu plus) d'huile d'olive

POUR LES LÉGUMES D'ACCOMPAGNEMENT :

- 4 carottes
- 1 chou-fleur
- 2 poivrons (1 rouge, 1 jaune)
- 1 bouquet de cébettes
- 12 artichauts violets (petits)
- 3 à 4 tomates cerises par personne
- 1 botte de radis
- 1 branche de céleri
- 2 pièces de sucrine

PRÉPARATION DE L'ANCHOÏADE :

1. Levez les filets des anchois
2. Dans un mixeur mettre les anchois (au préalable vous aurez levé les filets), les deux gousses d'ail, l'herbe aromatique choisie, le vinaigre, l'huile d'olive.
3. Mixer et allonger avec de l'huile si la consistance est trop pâteuse.

PRÉPARATION DES LÉGUMES D'ACCOMPAGNEMENT :

- Couper, tailler et émincer tous les légumes.**
4. Détailler le chou-fleur en bouquets.
 5. Couper les queues et le haut des feuilles d'artichauts, enlever les feuilles dures du contour.
 6. Enlever les feuilles abîmées des cébettes.

Dégustez ces légumes frais en les trempant dans l'anchoïade à l'antiboise signée par Yoric Tièche

#AVOSFOURNEAUX

RESTAURANT LE CAP

71, Boulevard du Général de Gaulle
à Saint-Jean-Cap-Ferrat - Tél. : 04 93 76 50 50
www.fourseasons.com/capferat

6 500 km
de sentiers
balisés pour
AVANT TOUT! VOUS
oxygéner.

#RandOxygene
#GREENDeal



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

VOUS
AVANT
TOUT!

400 concerts
gratuits
cet été près
de chez
VOUS
AVANT
TOUT!

#SoireesEstivales

www.departement06.fr

 #AlpesMaritimes

  DEPARTEMENT06